

## PROCESSUS DE SÉLECTION

L'évaluation finale des projets est faite par un jury indépendant du CEE-UQAC. Si l'entreprise n'est pas démarrée au moment du dépôt du projet, le versement du prix sera conditionnel au démarrage de l'entreprise dans la limite de temps prescrit.

### Note

Le CEE-UQAC n'a pas l'obligation d'attribuer l'ensemble des bourses si les projets présentés sont jugés irrecevables.

## DESCRIPTION DES PRIX

1<sup>er</sup> prix 4 000 \$

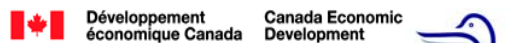
## DATE LIMITE

*Le 26 mars 2010,  
à 16 heures.*

## RENSEIGNEMENTS ET FORMULAIRES

Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage  
Université du Québec à Chicoutimi  
(Côte-Nord)  
*Valérie Gosselin*  
*Chargée de projets*

Cégep de Sept-Îles, local D-122  
Téléphone : 418-968-8387  
Courriel : [cee\\_cn@uqac.ca](mailto:cee_cn@uqac.ca)



Canada



Emploi  
Québec



DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE  
SEPT-ÎLES



Cégep de Sept-Îles

Université  
du Québec  
à Chicoutimi



Développement  
économique, Innovation  
et Exportation  
Québec



Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage  
Université du Québec à Chicoutimi  
Côte-Nord

# CONCOURS

# CRÉATION ET

# DÉMARRAGE

# D'ENTREPRISES

## ÉDITION 2009-2010

Le concours *Création et démarrage d'entreprises* du CEE-UQAC a pour objectif de promouvoir l'esprit entrepreneurial et la création d'entreprises auprès des étudiants de l'Université du Québec à Chicoutimi, des étudiants du Cégep de Sept-Îles et de la population septilienne

### ***CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ***

- Tout résident de la région de Sept-Îles-Port-Cartier;
- Être détenteur d'un diplôme universitaire ou étudiant au Centre d'études de l'UQAC;
- Être détenteur d'un diplôme collégial ou étudiant au Cégep de Sept-Îles;
- Ne pas avoir déjà remporté un prix dans le cadre des concours du CEE-UQAC;
- Accepter que l'idée d'affaires gagnante puisse être rendue publique.

### ***DOCUMENTS À REMETTRE EN 4 EXEMPLAIRES***

- Plan d'affaires complet;
- Présenter un diplôme universitaire ou collégial ou une preuve d'inscription à l'un des programmes de l'UQAC ou une preuve d'inscription à l'un des programmes du Cégep de Sept-Îles;
- Curriculum vitae du ou des promoteurs du projet.

### ***CRITÈRES DE SÉLECTION***

- Le réalisme, la cohérence, la viabilité et l'originalité du projet;
- Les aptitudes et les compétences du ou des promoteurs;
- La qualité et la clarté de présentation du document;
- Le potentiel d'affaires du projet (potentiel technique, commercial et financier).